

PROVINCE DE QUEBEC)
(
VILLAGE DE CARTIERVILLE)

Compte rendu de l'assemblée générale des électeurs du Village de Cartierville tenue le 11 Janvier 1909 pour l'élection de trois conseillers en remplacement de MM. Félix Plouffe, Arthur Laurin et Salvini Prénoveau.

Je soussigné, Secrétaire-Trésorier, certifie que avis de l'assemblée cidessus ayant été donné tel que requis par la loi, et aucun président n'ayant été nommé préalablement par le conseil, je me suis le Onze Janvier Mil neuf cent neuf (1909) transporté à la salle municipale et que à Dix heures de l'avant-midi, j'ai déclaré l'assemblée ouverte pour la nomination des conseillers en remplacement de MM. Félix Plouffe, Arthur Laurin et Salvini Prénoveau, conseillers sortant.

QUE MM. Arthur Laurin, Félix Plouffe et Avila Crevier furent d'abord proposés par écrit par MM. Adélarde Laframboise et Paul Chartrand, deux électeurs dûment qualifiés.

QUE M. Frédéric Joron, rentier fut ensuite proposé de vive voix par MM. Alfred Racine et Gervais Cousineau, deux électeurs dûment qualifiés.

ET finalement M. Joseph Joannette, tailleur de pierre, fut mis en nomination par MM. J.B. Laurin, charretier, et Joseph Cloutier, deux électeurs dûment qualifiés.

QU'A Onze heures MM. Arthur Laurin et Joseph Joannette de consentement avec l'approbation des personnes qui les avaient mises en nomination, déclarèrent afin d'éviter une contestation et pour maintenir la bonne harmonie dans la municipalité, qu'ils renonçaient à briguer les suffrages des électeurs et résignaient en faveur des autres candidats mis en nomination.

CE que voyant j'ai déclaré et je déclare élus comme con-

P12/B3,13

-2-

seillers, MM. Félix Plouffe, Avila Crevier et Frédéric Joron.

Donné à Cartierville ce Onze Janvier Mil neuf cent
neuf.



Secrétaire-Trésorier.

P12/B3,13

Province de Québec

Ville de Cartierville

Je donne avis aux électeurs de la ville de Cartierville que la présentation des candidats pour les charges de Maire et d'échevins pour la dite ville de Cartierville, aura lieu à l'Hôtel de Ville dans la ville de Cartierville, le vingtième jour du mois de Janvier, en l'année mil neuf cent quatorze, entre midi et deux heures de l'après midi, et que, dans le cas où le scrutin deviendrait nécessaire et serait ouvert de la manière prescrite par la loi, ce scrutin sera ouvert le deuxième jour du mois de Février, dans l'année mil neuf cent quatorze, depuis sept heures du matin jusqu'à cinq heures de l'après midi, dans chacun des arrondissements de votation; et que j'ai nommé *Lauride Jetté, avocat de Montréal* mon secrétaire d'élection.

Donné sous mon seing, à Cartierville ce neuvième jour de Janvier 1914.

J. H. Lapierre
Officier-rapporteur

Province of Quebec

Town of Cartierville

I give notice to the electors of the town of Cartierville that the nomination of candidates for the office of Mayor and aldermans for the said town of Cartierville, shall be held at the town-Hall in the town of Cartierville the twentieth day of the month of January in the year 1914, from noon until two of the clock in the after-noon, and that, in case a poll becomes necessary and be held in the manner by law prescribed such poll will be opened on the second day of the month of February in the year 1914, from the hour seven in the morning till five in the afternoon, in each of the voting subdivisions; And that I have appointed *Lauride Jetté, advocate of Montréal* as my election clerk.

Given under my hand, at Cartierville, this ~~ninth~~ day of the month of January, in the year 1914.

J. H. Lapierre
Returning-officer

1 3 . 0 4

P12/B3,13

Je soussigné, J-Hormisdas Lapierre, Officier-rapporteur pour la prochaine élection municipale qui ~~xxxxxxxx~~ sera ouverte le vingt Janvier 1914, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis d'autre part ~~et~~ en y affichant deux copies anglaises et française aux endroits déterminés par règlement à cet effet, savoir à la porte de la chapelle paroissiale et à celle du bureau de poste, et ce à la date du neuf Janvier 1914 et en en faisant la lecture à haute et intelligible voix à la porte de la chapelle paroissiale, à l'issue du service divin du matin, dimanche le 11 Janvier 1914.

Donné à Cartierville ce douze Janvier 1914.

J. Lapierre
Officier-rapporteur

P12/B3,13

Town of Cartierville
Province of Quebec

Public notice is hereby given that a poll is necessary for the election now pending for the town of Cartierville, and that such poll will be in consequence opened on the second February next; and, further, that the persons duly nominated as candidates at such election, and for whom alone votes shall be received, are:

Election of Mayor:

- 1 Philippe DeSerres, of Cartierville, DeSerres street, Electrician.
- 2 Félix-Avila Grothé, of Cartierville, Chemin du Bois, Contractor

Election of Aldermen:

- 1 Gervais Cousineau, parish St-Laurent, St-Laurent road, Burgess
- 2 Thomas Corbeil, father, of Cartierville, Chemin du Sault, ~~Butcher~~
Stone Butcher
- 3 Moise Dufresne, of Cartierville, Chemin du Sault, Stone ~~Butcher~~
- 4 Antoine Gervais, of Cartierville, Chemin du Bois, Inspector.
- 5 Frédéric Jauron, of Cartierville, Chemin du Sault, Joiner.
- 6 Avila Lagacé (Meunier) of Cartierville, Chemin du Sault, Merchant
- 7 Joseph Antoine Lalonde, of Cartierville, Erables street, Veterinary surgeon.
- 8 Azarias Langevin, of Cartierville, Chemin du Sault, Merchant.
- 9 Joseph Lapointe, of Cartierville, Chemin St-Laurent, Contractor.
- 10 Janvier Laurin, of Cartierville, Chemin St-Laurent, Butcher.
- 11 Horace Pinet, of Cartierville, Bellerive street, Agent.
- 12 Alfred Racine, sun, of Cartierville, Chemin du Sault, Stone ~~Butcher~~

The counting of the votes and the proclamation of the candidates elected shall be made at ~~the~~ ten oclock of the forenoon, at my office, at Cartierville. Of all of which all persons interested are hereby required to take notice and govern themselves accordingly. Given under my hand, at Cartierville, this twenty-second day of January-1914.

J.H. Papiere
Returning-Officer

*The fourth
day of February
next.*

J.H.

Province de Québec

Ville de Cartierville

Avis public est par le présent donné que le scrutin est nécessaire pour l'élection maintenant pendante pour la ville de Cartierville, et que le scrutin sera ouvert en conséquence le deux Février prochain; et, de plus, que les personnes dument présentées à cette élection, et pour lesquelles seulement les votes seront admis, sont:

Election du maire:

- 1 Philippe DeSerres, de Cartierville, Rue DeSerres, Electricien.
- 2 Félix-Avila Grothé, de Cartierville, Chemin du Bois, Entrepreneur

Election des échevins:

- 1 Gervais Cousineau, de la paroisse St-Laurent, Chemin St-Laurent Bourgeois.
- 2 Thomas Corbeil, père, de Cartierville, Chemin du Sault, Tailleur de pierre.
- 3 Moise Dufresne, de Cartierville, Chemin du Sault, Tailleur de pierre.
- 4 Antoine Gervais, de Cartierville, Chemin du Bois, Inspecteur.
- 5 Frédéric Jauron, de Cartierville, Chemin du Sault, Menuisier.
- 6 Avila Lagacé (Meunier) de Cartierville, Chemin du Sault, Marchand.
- 7 Joseph Antoine Lalonde, de Cartierville, Rue des Erables, M-V.
- 8 Azarias Langevin, de Cartierville, Chemin du Sault, Marchand.
- 9 Joseph Lapointe, de Cartierville, Chemin St-Laurent, Entrepreneur.
- 10 Janvier Laurin, de Cartierville, Chemin St-Laurent, Boucher.
- 11 Horace Pinet, de Cartierville, Rue Bellerive, Agent.
- 12 Alfred Racine, fils, de Cartierville, Chemin du Sault, Tailleur de pierre.

Le relevé du scrutin et la proclamation des candidats élus se feront le quatre Février prochain, à dix heures de l'avant midi, à mon bureau, à Cartierville. Ce dont tous les intéressés sont requis de prendre connaissance et de se conduire en conséquence.

Donné sous mon seing, à Cartierville, ce vingt deuxième jour de Janvier-1914.


Officier rapporteur.

P12/B3,13

Je soussigné, J.Hormisdas Lapierre, Officier-Rapporteur pour l'élection municipale qui a été ouverte le vingt Janvier 1914, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis d'autre part en y affichant deux copies anglaises et francaises aux endroits déterminés par règlement à cet effet, savoir à la porte de la chapelle paroissiale et à celle du bureau de poste, et ce à la date du vingt deux Janvier-1914 et en faisant la lecture à haute et intelligible voix à la porte de la chapelle paroissiale, à l'issu du service divin du matin, dimanche le vingt cinq Janvier-1914
Donné à Cartierville ce vingt sept Janvier-1914.

J. H. Lapierre
Officier-rapporteur

Cartierville

Hôtel - de - Ville

Cartierville

le 4 février 1914

Bureau du Secrétaire

Je, soussigné, J. de La Pierre, officier-rapporteur,
pour l'élection du maire et des échevins de la ville
de Cartierville tenue le 2 février 1914 déclare par
les présentes qu'après avoir additionné le relevé
des bulletins de vote des folios 1 et 2 de vote lieu
j'ai trouvé que deux candidats, à l'échecine, à
M. Frédéric Lacroix et M. A. Racine, fils de ce nom
ont obtenu un nombre égal de suffrages soit à-dire
cent cinquante et un votes chacun. Je déclare
aussi que l'addition du relevé des votes a été
faite au jour et à l'heure et à l'endroit mentionné
dans l'avis publié au sujet de l'article 5435 des
S. R. Q.

En conséquence de l'égalité de votes entre les deux
candidats susdits je donne mon vote prépondérant
en faveur de M. A. Racine fils.

J. de La Pierre
Officier Rapporteur

Relevé du vote de l'élection de la Ville de Cartierville
pour le maire et les échevins.

Votes pour le Maire	Poll No.1	Poll No.2	Total
Mr.Philippe DeSerres.....	76	47	123
Mr.F.A.Grothé.....	94	99	193 <i>may 70</i>

Votes pour les échevins	Poll No.1	Poll No.2	Total
Mr.G.Cousineau.....	78	75	153 ✓
Mr.Thos.Corbeil.....	93	61	154 ✓
Mr.Moise Dufresne.....	75	49	124 ✓
Mr.Antoine Gervais.....	75	49	124 ✓
Mr.Frédéric Jauron.....	76	75	151 ✓
Mr.Avila Lagacé.....	71	54	125 ✓
Mr.J.A.Lalande.....	81	71	152 ✓
Mr.A.Langevin.....	82	55	137 ✓
MR.Jos.Lapointe.....	57	66	123 ✓
Mr.Janv.Laurin.....	79	87	166 ✓
Mr.Horace Pinet.....	80	78	158 ✓
Mr.A.Racine fils.....	77	74	151 ✓

166. Racine
 158. Pinet
 154. Corbeil ✓
 153. Cousineau
 152. Lalande ✓
 151. Jauron } en ayuo
 151. Racine }

Province de Québec
Ville de Cartierville

167
Avis public est par le présent donné que les candidats élus à la charge de Maire et d'échevins pour la ville de Cartierville, comme ayant reçu la majorité des votes légalement donnés, à l'élection qui a eu lieu le deux Février, mil neuf cent quatorze, sont:

Comme Maire:

Mr-Félix-Avila Grothé, Cartierville, chemin du Bois, Entrepreneur.

Comme Echevins:

Janvier Laurin, Cartierville, chemin St-Laurent, Boucher.

Horace Pinet, Cartierville, rue Bellerive, agent.

Thomas Corbeil, père, Cartierville, chemin du Sault, Tailleur de pierre.

Gervais Cousineau, paroisse St-Laurent, chemin St-Laurent, Bourgeois.

Joseph Antoine Lalande, Cartierville, Rue des Erables, Médecin-vétérinaire.

Afred Racine, fils, Cartierville, chemin du Sault, Tailleur de pierre.

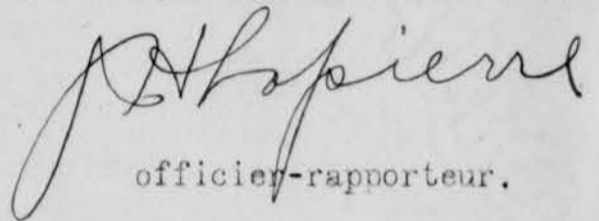
Donné sous mon seing à Cartierville, ce onzième jour de Février, mil neuf cent quatorze.

J. H. Lapierre
Officier-rapporteur

P12/B3,13

Je soussigné J-Hormisdas Lapierre, officier-rapporteur pour l'élection d'un maire et des échevins de la ville de Cartierville, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis d'autre part en y affichant deux copies anglaises et françaises à la porte de la chapelle paroissiale et à celle du bureau de poste, à la date du onze Février 1914 et en en faisant la lecture à haute et intelligible voix à la porte de la dite chapelle paroissiale à l'issu du service divin du matin, dimanche le quinze Février 1914.

Donné sous mon seing à Cartierville, ce seize Février 1914.


officier-rapporteur.

Province of Quebec
Town of Cartierville

Public notice is hereby given that the candidates elected to the charge of Mayor and Aldermen for the town of Cartierville, as having received the majority of votes lawfully given, to the election which was held the second February, 1914, are:

As Mayor:

Félix-Avila Grothé, Cartierville, chemin du Bois, Contractor.

As Aldermen:

Janvier Laurin, Cartiervillé, chemin St-Laurent, Butcher.

Horace Finet, Cartierville, Bellerive street, Agent.

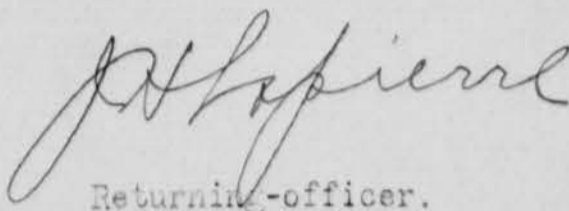
Thomas Corbeil, father, Cartierville, chemin Sault, Stone-cutter.

Gervais Cousineau, parish St-Laurent, chemin St-Laurent, Burgess.

Joseph Antoine Lalande, Cartierville, Erables street, physician-sturgeon.

Alfred Racine, son, Cartierville, chemin Sault, Stone cutter.

Given under my hand, at Cartierville, this eleventh day of February, 1914.


Returning-officer.

P12/B3,13

Province de Québec
Ville de Cartierville.

Je certifie, par les présentes, que les échevins élus pour la ville de Cartierville, comme ayant reçu la majorité des votes légalement donnés, sont:

Janvier Laurin, Cartierville, chemin St-Laurent, Boucher.

Horace Pinet, Cartierville, Rue Bellerive, agent.

Thomas Corbeil, père, Cartierville, chemin du Sault, Tailleur de pierre.

Gervais Cousineau, paroisse St-Laurent, Chemin St-Laurent, Bourgeois.

Joseph Antoine Lalonde, Cartierville, Rue des Erables, médecin-vétérinaire.

Alfred Racine, fils, Cartierville, chemin du Sault, Tailleur de pierre.

Donné sous mon seing, à Cartierville, ce onzième jour de Février, mil neuf cent quatorze.


Officier-rapporteur.

Province de Québec
Ville de Cartierville.

Je certifie, par les présentes, que les échevins élus pour la ville de Cartierville, comme ayant reçu la majorité des votes légalement donnés, sont:

Janvier Laurin, Cartierville, chemin St-Laurent, Boucher.

Horace Pinet, Cartierville, rue Bellerive, agent.

Thomas Corbeil, père, Cartierville, chemin du Sault, Tailleur de pierre.

Gervais Cousineau, paroisse St-Laurent, Chemin St-Laurent, Bourgeois.

Joseph Antoine Lalonde, Cartierville, Rue des Trables, médecin-vétérinaire.

Alfred Racine, fils, Cartierville, chemin du Sault, Tailleur de pierre.

Donné sous mon seing, à Cartierville, ce onzième jour de Février, mil neuf cent quatorze.


Officier-rapporteur.

P12/B3,13

Hôtel - de - Ville

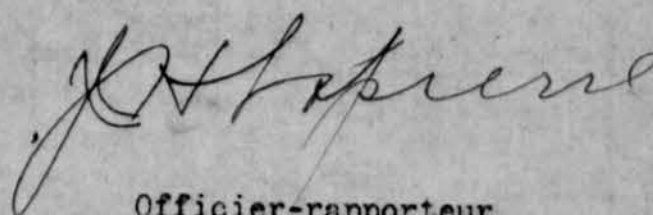
Cartierville

.....11 Février..... 19...14

Bureau du Secrétaire

Je certifie, par les présentes, que le maire élu pour la ville de Cartierville, comme ayant reçu la majorité des votes légalement donnés, est Mr-Félix Avila Grothé, ville de Cartierville, Chemin du Bois, Entrepreneur.

Donné sous mon seing à Cartierville, ce onzième jour de Février, mil neuf cent quatorze.



Officier-rapporteur

A Monsieur le Maire et à Messieurs les Echevins,
Cartierville.

Je soussigné, J-Hormisdas Lapierre, Officier-rapporteur pour l'élection d'une maire et des échevins qui a eu lieu à la date du deux Février dernier 1914, ai l'honneur de soumettre à votre Conseil le rapport suivant:

1o Que j'ai nommé Tancrede Jetté, avocat de Montréal, comme Secrétaire d'élection, par commission sous mon seing en date du ~~vingt six~~ neuf Janvier 1914.

2o Que j'ai donné l'avis requis pour la présentation des candidats, suivant l'article 5419 Statuts refondus de la Province de Québec, en date du neuf Janvier 1914.

3o Que j'ai donné l'avis requis pour la votation, suivant l'article 5435 des mêmes Statuts refondus de Québec, en date du vingt deux Janvier 1914.

4o Que j'ai nommé Charles Joseph Sylvestre, avocat de Montréal, Sous-officier-rapporteur pour l'arrondissement de votation No 1, par commission sous mon seing en date du vingt six Janvier 1914. Et J-Wilfrid Jalbert, avocat de Montréal, sous-officier-rapporteur pour l'arrondissement de votation No 2, par commission sous mon seing en date du vingt six Janvier 1914.

Le 7 Dec j. ai fait le relevé du scrutin, tel que décrit dans l'avis public donné à cet effet, suivant l'article 5489 de la loi de Québec et à la date du 4 Janvier 1914.

JHL

5o Que j'ai fourni à chacun des sous-officiers-rapporteurs respectivement tous les documents nécessaires et exigés par la loi.

6o Que j'ai nommé Messieurs Pierre Dauphinais et Elie Bergeron comme constables pour maintenir la paix à la présente élection, par commission sous mon seing en date du deux Février 1914.

Que les candidats élus sont: A la charge de Maire Mr-Félix Avila Grothé, Cartierville, chemin du Bois, Entrepreneur comme ayant obtenu 193 votes et son adversaire 123 laissant une majorité de 70 votes.

A la charge d'Echevins. Janvier Laurin, Cartierville, chemin St-Laurent, Boucher, ayant obtenu 166 votes.

Horace Pinet, Cartierville, rue Bellerive, Agent, ayant obtenu 159 votes.

Thomas Corbeil, père, Cartierville, chemin Sault, Tailleur de pierre ayant obtenu 154 votes.

Cervais Cousineau, St-Laurent, chemin St-Laurent, Bourgeois, ayant obtenu 153 votes.

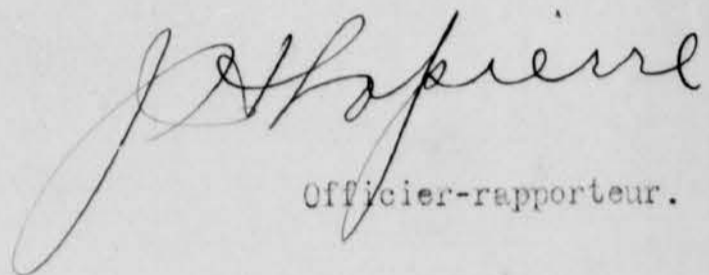
Joseph Antoine Lalande, Cartierville, rue Erables, médecin-V ayant obtenu 152 votes.

Mr-Frédéric Jauron, Cartierville, chemin Sault, menuisier et

Alfred Racine, fils, Cartierville, chemin Sault, Tailleur de pierre, ayant obtenu chacun 151 votes, j'ai donné mon vote en faveur de Mr-Racine que j'ai déclaré élu par commission sous mon seing en date du quatre Février 1914.


So Que j'ai délivré à chacun des candidats élus, un certificat d'élection, et que j'ai donné avis public du résultat de la dite élection, suivant l'article 5491, le tout à la date du onze Février 1914.

Donné à Cartierville, ce seize Février 1914.


Officier-rapporteur.

Loi Electorale de Québec.

S. R. Q. 1909, 172 et suiv.

 Requéant.

Requête présentée au Conseil Municipal

de _____

pour retrancher des noms à la Liste des
Voteurs

Enregistrée

19 sept 1912

P12/B3,13

PLAINTE POUR RETRANCHER DES NOMS

A Son Honneur le Maire et aux Membres du Conseil Municipal de la Ville Estrie

Je, soussigné, électeur municipal pour la dite municipalité, me plains de la liste des électeurs déposé au Bureau de votre Conseil, le dix-neuf septembre 1914, parce qu'elle contient les noms des personnes qui ne sont pas qualifiées en vertu de la Loi Electorale de Québec, Stat. Rev. Québec, 1909, art. 172 et suiv, et demande que les noms suivants soient retranchés de la dite liste :—

No.	NOMS	PRENOMS	OCCUPATION	Demeure dans la municipalité de	Domicilié dans la municipalité de	ADRESSE POSTALE	Qualifications mentionnées dans la liste.	Description de l'immeuble	Noms et Prénoms du Père ou de la Mère dans le cas où la qualification désigne un fils de propriétaire, etc.	OBSERVATIONS
1	Cardinal	André	Marchand	Ch. du saut		Estrie	Fils Pro.		Gustave Cardinal	n'est pas en âge
2	Duhamel	Aimé	entrepreneur	Rue Currier	Ville St-Louis	Ville St-Louis	Portier			Partie de la ville
3	Laurin	Maxime	menuisier							Partie de la ville
4	Langevin	Héliodore								Partie de la ville
5										
6										
7										
8										
9										
10										
11										
12										
13										
14										
15										
16										
17										
18										
19										
20										
21										
22										
23										
24										
25										

Et j'ai signé Arthur Laurin
 Adresse Estrie
Comte Jacques

P12/B3,13

**Loi Electorale
de Québec.**

S. R. Q. 1909, 172 et suiv.

Requérant.

Requête présentée au Conseil Municipal

de

pour ajouter des noms à la Liste des
Voteurs

Enregistrée

19 sept 1914

P12/B3,13

FORME POUR AJOUTER DES NOMS

A Son Honneur le Maire et à MM. les membres du Conseil Municipal de la Ville de Cartierville dans le District électoral et comté de Jacques-Cartier

Je, soussigné, électeur municipal de la dite municipalité, personnellement et au nom des personnes suivantes me plains de la liste électorale déposée au Bureau de votre Conseil, le dix-neuvième septembre 1914, parce qu'elle ne contient pas les noms des personnes suivantes, qui sont qualifiées en vertu de la loi Electorale de Québec, Stat. Rev. Québec, 172 et suiv., et ses amendements, et je demande que les noms des personnes suivantes soient inscrites sur la liste :—

No.	NOMS	PRENOMS	OCCUPATION	Demeure dans la municipalité de	Domicile dans la municipalité de	ADRESSE POSTALE	QUALIFICATIONS RÉCLAMÉES	Description de l'immeuble	Noms et Prénoms du Père ou de la Mère dans le cas où la qualification désigne un fils de propriétaire, etc.	OBSERVATIONS
✓ 1	Pauzi	Arthur	Cocher	Cartierville	—	Cartierville	Salarié	Employé		Cocher du maire ^{Grothe}
✓ 2	Tudreau	Hormidas	Commis	—	—	—	—	—		Employé de la Justice
✓ 3	Hendfield	Promio	Menuisier	—	—	—	fils Pro		fils Paul Scott	
✓ 4	Hendfield	Tancredi	—	—	—	—	Salarié			Demeure chez ^{Hendfield} père
✓ 5	Beaulieu	Hormidas fils	Plombier	—	—	—	fils Pro		fils H. Beaulieu	
6	Lalonde	Alfonce	Commis	—	—	—	Salarié			Employé des ^{moteurs} municipaux
✓ 7	Cosallani	Ling	Restaurateur	—	—	—	Pensionnaire	Villas des ^{Provinciales} P. 73		
8	Lemire	Narcisse	—	—	—	—	Propriétaire	P. 73		
✓ 9	Dubreuil	Salard	—	—	—	—	fils pro	P. 34.35 & 40	fils W. Dubreuil	
✓ 10	Pinet	Honoré fils	Étudiant	—	—	—	fils Pro	29.40 & 52	fils H. Pinet	
✓ 11	Desrosellier	Benjamin	Électicien	—	—	—	Occupant			Employé M. P. S. C.
✓ 12	Prailles	Emile	—	—	—	—	Locataire			
13										
14										
15										
16										
17										
18										
19										
20										
21										
22										
23										
24										
25										

OK.

Et j'ai signé Arthur Pausin
 Adresse Cartierville
Comté Jacques-Cartier

A Mr-Joseph Antonio Lefebvre, notaire de Cartierville.

Sachez qu'en ma qualité d'officier-rapporteur pour la ville de Cartierville, je vous ai nommé et vous nomme par les présentes mon secretaire d'élection pour agir en cette qualité, suivant la loi, à la prochaine élection de cette ville, laquelle élection sera par moi ouverte, le vingtième jour de Janvier 1916.

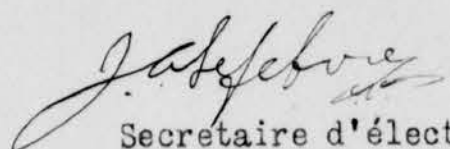
Donné sous mon seing, à Cartierville ce huitième jour de Janvier 1916.


Officier-rapporteur

Province de Québec
Ville de Cartierville

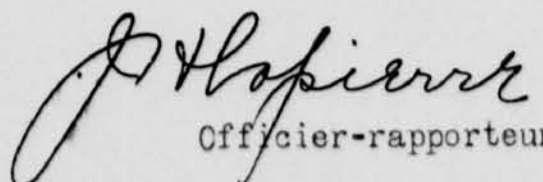
Je soussigné, Joseph Antonio Lefebvre notaire de Cartierville, nommé secrétaire d'élection pour la ville de Cartierville, jure solennellement que j'agirai en qualité de secrétaire d'élection, et aussi en qualité d'officier-rapporteur, le cas échéant, fidèlement et conformément à la loi, sans partialité, crainte, faveur ni affection.

Ainsi que Dieu me soit en aide


Secrétaire d'élection

Je soussigné, Joseph Hormisdas Lapierre, certifie par les présentes que le huitième jour de Janvier 1916 Joseph Antonio Lefebvre, notaire de Cartierville, Secrétaire d'élection pour la ville de Cartierville a prêté et signé devant moi le serment d'office requis en pareil cas d'un secrétaire d'élection, par l'article 5416 des Statuts Refondus de Québec, 1909.

En foi de quoi, je lui ai délivré sous mon seing le présent certificat.


Officier-rapporteur

Province de Québec
Ville de Cartierville

Je donne avis aux électeurs de la ville de Cartierville que la présentation des candidats pour les charges de Maire et d'échevins pour la dite ville de Cartierville aura lieu à l'Hôtel-de-Ville de Cartierville, le vingtième jour du mois de Janvier, en l'année mil neuf cent seize, entre midi et deux heures de l'après midi, et que, dans le cas où le scrutin deviendrait nécessaire et serait ouvert de la manière prescrite par la loi, ce scrutin sera ouvert le premier jour du mois de Février, dans l'année mil neuf cent seize, depuis sept heures du matin jusqu'à cinq heures de l'après midi, dans chacun des arrondissements de votation; et que j'ai nommé Joseph Antonio Lefebvre, notaire de Cartierville, mon secretaire d'élection.

Donné sous mon seing, à Cartierville, ce ^{dixième} ~~dixième~~ jour de Janvier 1916.

J. Lefebvre
Officier-rapporteur

Province of Quebec
Town of Cartierville

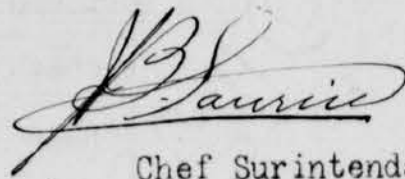
I give notice to the electors of the town of Cartierville that the nomination of candidates for the office of Mayor and aldermans for the said town of Cartierville, shall be held at the town-hall in the town of Cartierville the twentieth day of the month of January in the year 1916, from noon until two of the oclock in the after-noon, and that in case a pole becomes necessary and be held in the manner by law prescribed such poll will be opened on the first day of the month of February in the year 1916, from the hour seven in the morning till five in the after-noon, in each of the voting subdivisions; and that I have appointed Joseph Antonio Lefebvre, notary of Cartierville as my lection clerck.

Given under my hand, at Cartierville, this ^{tenth} ~~tenth~~ day of January, in the year 1916.

J. Lefebvre
Returning-officer

Je soussigné, J-Bte-Laurin, chef Surintendant de la ville de Cartierville, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis d'autre part en en affichant deux copies anglaises et françaises aux deux endroits déterminés par règlement savoir à la porte de la chapelle paroissiale et à celle du bureau de poste, à la date du 10 Janvier 1916 et en en faisant la lecture à haute et intelligible voix à la porte de la chapelle paroissiale à l'issu du service divin du matin, dimanche le 16 Janvier 1916.

Donné à Cartierville ce dix neuf Janvier 1916.



Chef Surintendant

Assermenté devant moi
à Cartierville, ce
dix neuf Janvier 1916



Secretaire-Trésorier

Hôtel - de - Ville

Cartierville

19

Bureau du Secrétaire

Je soussigné J. Lapierre officier
 rapporteur pour l'élection d'un maire et des
 échevins pour la ville de Cartierville, déclare et
 -dis :
 -qui en conformité à l'avis public donné à
 la date du -dit janvier 1916, pour la nomi-
 nation à la charge de maire et d'échevins pour la
 -dite ville de Cartierville, que j'ai tenu à la
 -date des vingt janvier 1916 entre midi et
 -deux heures de l'après midi à l'hôtel de
 ville, une assemblée pour la dite nomina-
 tion -des candidats à la charge de maire et
 d'échevins. A l'expiration du temps requis par la
 loi un seul candidat Mr F. A. Grothé, de la
 ville de Cartierville, chemin du bois, entrepreneur
 ayant été mis en nomination à la charge de
 maire, a été -déclaré ipso facto élu par acclama-
 tion.

Les candidats mis en nomination à la charge d'échevins
 étant en plus grand nombre que requis par la loi
 il est devenu nécessaire d'accorder le scrutin
 lequel scrutin sera ouvert le premier février
 1916.

En foi de quoi j'ai signé à Cartierville
 ce vingtième jour de janvier 1916

J. Lapierre
 officier Cap-porteur

Province of Quebec
Town of Cartierville

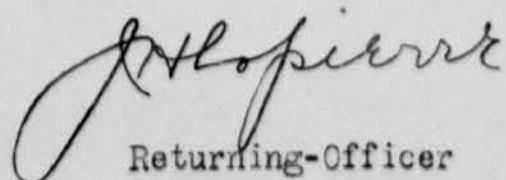
Public notice is hereby given that a poll is necessary for the election now pending for the town of Cartierville, and that such poll will be in consequence opened on the ~~second~~ first February next; and, further, that the persons duly nominated as candidates at such election, and for whom alone votes shall be received, are:

Election of Aldermen:

- 1o Thomas Corbeil, father, of Cartierville, Chemin du Sault, Stone Cutter.
- 2o Avila Crevier, of Cartierville, Chemin St-Laurent, merchant.
- 3o Joseph Antoine Lalande, of Cartierville, Erables street, Veterinary Surgeon.
- 4o Joseph Lapointe, of Cartierville/Chemin St-Laurent, Contractor.
- 5o Janvier Laurin, of Cartierville, Chemin St-Laurent, merchant
- 6o Horace Pinet, of Cartierville, St-George street, commercial traveller.
- 7o Alfred Racine, son, of Cartierville, Chemin du Sault, Stone-Cutter.

The counting of the votes and the proclamation of the candidates elected shall be made at the third day of February next at ten oclock of forenoon, at my office, at Cartierville. Of all which all persons interested are hereby required to take notice and govern themselves accordingly.

Given under my hand, at Cartierville, this twenty-one day of January 1916.


Returning-Officer

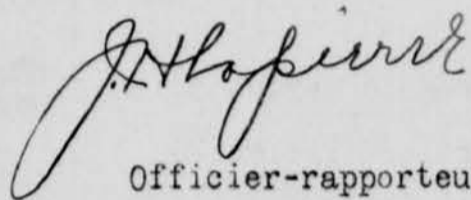
P12/B3,13

Province de Québec
Ville de Cartierville

Avis Public est par le présent donné que le vingt Janvier, mil neuf cent seize, entre midi et deux heures P.M. j'ai tenu une assemblée en la salle de l'Hôtel-de-Ville de Cartierville pour la nomination des candidats à la charge de maire.

Que Mr-Félix Avila Grothé, de la ville de Cartierville, Chemin du Bois, Entrepreneur, étant le seul candidat mis en nomination à la dite charge de maire, a été déclaré élu par acclamation maire de Cartierville.

Donné à Cartierville, ce vingt un Janvier 1916.

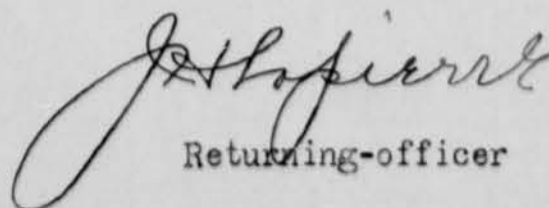


Officier-rapporteur

Province of Quebec
Town of Cartierville

Public notice is hereby given that the twenty day of January, 1916, between twelve and two o'clock, A.N. I held a meeting at the town-Hall of Cartierville for the nomination of the candidates at the charge of mayor. That Mr-Felix Avila Grothé, of the town of Cartierville, Chemin du Bois, Contractor, been the only candidate appointed at the said charge of mayor, has been declared elected by acclamation the mayor of Cartierville.

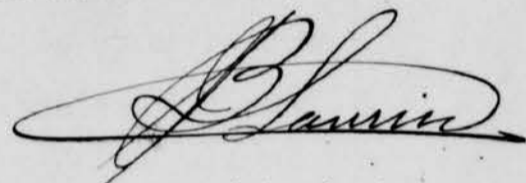
Given at Cartierville this 21th of January 1916.



Returning-officer

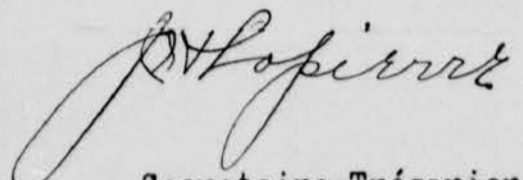
Je soussigné, J-Bte Laurin, Surintendant de la ville de Cartierville, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis d'autre part en en affichant deux copies anglaises et françaises aux deux endroits déterminés par règlement, savoir à la porte de la chapelle paroissiale et à celle du bureau de poste, à la date du 21 Janvier 1916, et en en faisant la lecture à haute et intelligible voix à la porte de la chapelle paroissiale à l'issu du service divin du matin, dimanche le 23 Janvier 1916.

Donné à Cartierville, ce 24 Janvier 1916.



Surintendant

Assermenté devant moi
à Cartierville, ce 24
Janvier 1916.



Secrétaire-Trésorier

Province de Québec

Ville de Cartierville

Avis public est par le présent donné que le scrutin est nécessaire pour l'élection maintenant pendante pour la ville de Cartierville, et que le scrutin sera ouvert en conséquence le premier Février prochain; et, de plus, que les personnes dûment présentées à cette élection, et pour lesquelles seulement les votes seront admis, sont:

Election des Echevins:

1o Thomas Corbeil, père, de Cartierville, Chemin du Sault, Tailleur de pierre.

2o Avila Crevier, de Cartierville, Chemin St-Laurent, marchand.

3o Joseph Antoine Lalande, de Cartierville, rue des Erables
Médecin-Vétérinaire.

4o Joseph Lapointe, de Cartierville, Chemin St-Laurent, Entrepreneur.

5o Janvier Laurin, de Cartierville, Chemin St-Laurent, Commerçant.

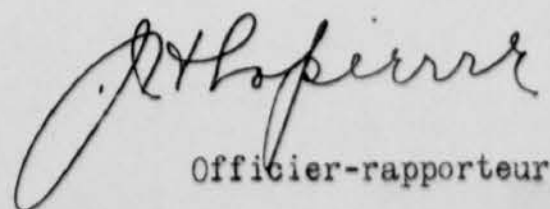
6o Horace Pinet, de Cartierville, rue St-Georges, Voyageur de commerce.

7o Alfred Racine, fils, de Cartierville, Chemin du Sault, Tailleur de pierre.

Le relevé du scrutin et la proclamation des candidats élus se feront le trois Février prochain, à dix heures de l'avant midi, à mon bureau, à Cartierville.

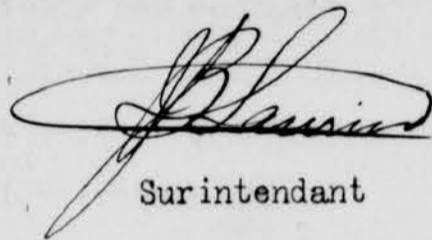
Ce dont tous les intéressés sont requis de prendre connaissance et de se conduire en conséquence.

Donné sous mon seing, à Cartierville, ce vingt unième jour de Janvier 1916.


Officier-rapporteur

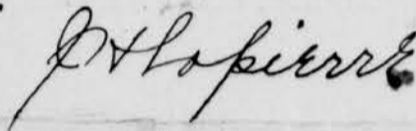
Je soussigné, J-Bte Laurin Surintendant de la ville de Cartierville, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis d'autre part en en affichant deux copies anglaises et françaises aux deux endroits déterminés par règlement, savoir à la porte de la chapelle paroissiale et à celle du bureau de poste à la date du 21 Janvier 1916 et en en faisant la lecture à haute et intelligible voix à la porte de la chapelle paroissiale à l'issu du service divin du matin, dimanche le 23 Janvier 1916
Donné à Cartierville, ce 24 Janvier 1916.

xxx24



Surintendant

Assermenté devant moi
à Cartierville, ce 24
Janvier 1916.



Secrétaire-Trésorier

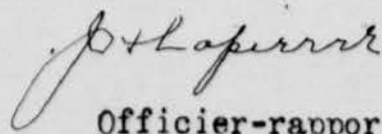
Province de Québec

Ville de Cartierville

A Mr-J-Wilfrid Jalbert, avocat de Montréal.

Sachez qu'en ma qualité d'officier-rapporteur, je vous ai nommé et vous nomme par les présentes sous-officier-rapporteur pour l'arrondissement de votation No 2 dans la ville de Cartierville, pour y recevoir les bulletins des électeurs au scrutin, suivant la loi, au bureau de votation qui y sera par vous ouvert et tenu à cette fin; et vous êtes par les présentes autorisé et requis d'ouvrir et tenir le bureau de votation à cette élection, pour cet arrondissement de votation, le premier jour du mois de Février prochain, à sept heures de l'avant midi, à Cartierville chez Mr-Ulric Dubreuil, Boulevard Gouin et là, de tenir ce bureau de votation ouvert durant les heures fixées par la loi, les bulletins des électeurs qui voteront à ce bureau de votation, et, après avoir compté les bulletins donnés et accompli les autres devoirs que la loi vous impose, de me transmettre immédiatement la boîte du scrutin, scellée de votre sceau et contenant les bulletins de vote, les listes des électeurs et les autres documents requis par la loi, ainsi que la présente commission.

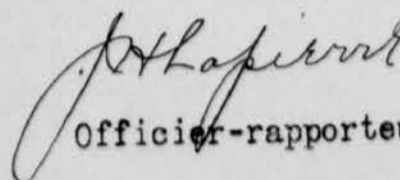
Donné sous mon seing à Montréal, ce vingt cinq Janvier 1916.



Officier-rapporteur

Province de Québec
Ville de Cartierville

A Mr-Théodore Grothé, bijoutier de Montréal;-
Sachez qu'en ma qualité d'officier-rapporteur, je vous ai nommé et vous nomme par les présentes sous-officier-rapporteur pour l'arrondissement de votation No 1 dans la ville de Cartierville, pour y recevoir les bulletins des électeurs au scrutin, suivant la loi, au bureau de votation qui y sera par vous ouvert et tenu à cette fin; et vous êtes par les présentes autorisé et requis d'ouvrir et tenir le bureau de votation à cette élection, pour cet arrondissement de votation, le premier jour du mois de Février prochain, à sept heures de l'avant midi, à Cartierville, en la salle municipale à l'Hôtel-de-Ville, et là, de tenir ce bureau de votation ouvert durant les heures fixées par la loi, et d'y recevoir au scrutin, tel que prescrit par la loi, les bulletins des électeurs qui voteront à ce bureau de votation, et, après avoir compté les bulletins donnés et accompli les autres devoirs que la loi vous impose, de me transmettre immédiatement la boîte du scrutin, scellée de votre sceau et contenant les bulletins de vote, les listes des électeurs et les autres documents requis par la loi, ainsi que la présente commission.
Donné sous mon seing à Montréal, ce vingt cinq Janvier 1916.


Officier-rapporteur

A Mr-

R. Charlebois M.D. de Montréal

Sachez qu'en ma qualité de sous-officier-rapporteur pour l'arrondissement de votation No 1 pour la ville de Cartierville, je vous ai nommé et vous nomme par les présentes greffier de bureau de votation pour le dit arrondissement de votation.

Donné sous mon seing à Montréal, ce 29 Janvier 1916

J-Hormisdas Lapierre

Sous-officier-rapporteur

Je soussigné

R. Charlebois M.D. de Montréal

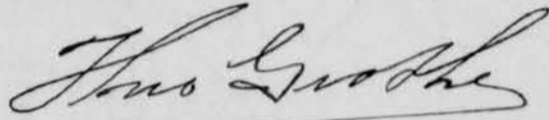
nommé greffier du bureau de votation pour l'arrondissement de votation No 1, de la ville de Cartierville, jure solennellement que j'agirai en qualité de greffier du bureau de votation, et ainsi en celle de sous-officier-rapporteur, le cas échéant suivant la loi, fidèlement, sans partialité, crainte, faveur ni affection. Ainsi que Dieu me soit en aide.

R. Charlebois M.D.
Greffier

Je soussigné, J-Hormisdas Lapierre, Officier-rapporteur, certifie par les présentes que le 29^{ème} jour du mois de Janvier 1916 *R. Charlebois* greffier de bureau de votation pour l'arrondissement de votation No 1 de la ville de Cartierville, a prêté et signé devant moi le serment d'office requis en pareil cas d'un greffier de bureau de votation par l'article 5439 des Statuts Refondus de Québec, 1909.

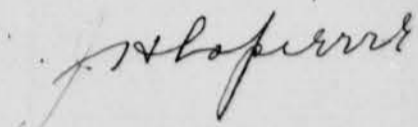
J-Hormisdas Lapierre
Officier-rapporteur

Je soussigné, Théodore Grothé, bijoutier de Montréal, nommé sous-officier-rapporteur pour l'arrondissement de votation No 1 de la Ville de Cartierville, jure solennellement que j'agirai en qualité de ~~de~~ sous-officier-rapporteur, fidèlement, sans partialité, crainte, faveur, ni affection. Ainsi que Dieu me soit en aide.



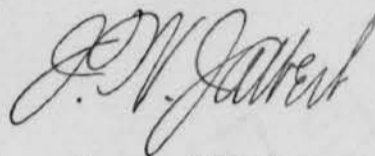
Sous-officier-rapporteur

Je soussigné, J-Hormidas Lapière, certifie par les présentes que le vingt cinquième jour de Janvier, 1916, Théodore Grothé, bijoutier, sous-officier-rapporteur pour l'arrondissement de votation No 1 de la Ville de Cartierville, a prêté devant moi le serment d'office requis en pareil cas d'un sous-officier-rapporteur par la loi des cités et villes, article 5435 des Statuts Refondus de Québec, 1909.



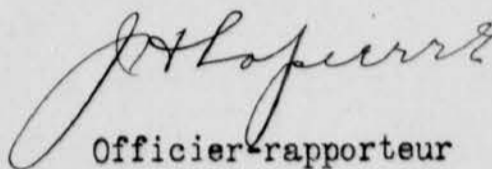
Officier-rapporteur

Je soussigné, J-Wilfrid Jalbert, avocat de Montréal,
nommé sous-officier-rapporteur pour l'arrondissement de vota-
tion No 2 de la Ville de Cartierville, jure solennellement que
j'agirai en qualité de sous-officier-rapporteur, fidèlement,
sans partialité, crainte, faveur, ni affection.
Ainsi que Dieu me soit en aide.



Sous-officier-rapporteur

Je soussigné, J-Hormisdas Lapierre, certifie par les
présentes que le vingt cinquième jour du mois de Janvier,
1916, J-Wilfrid Jalbert, avocat, sous-officier-rapporteur pour
l'arrondissement de votation No 2 de la ville de Cartierville,
a prêté et signé devant moi le serment d'office requis en
pareil cas d'un sous-officier-rapporteur par la loi des ci-
tés et villes, article 5435 des Statuts Refondus de Québec,
1909.



Officier-rapporteur

P12/B3,13

Cartes
d'affaires
Pancartes
Circulaires
Blancs de
Billets
Calendriers
Menus, Etc.

J. BOURGUIGNON

IMPRIMEUR—PRINTER

TEL. BELL. ST-LOUIS 1241

1352 BOUL. ST-LAURENT

Business
Cards
Bill Heads
Letter Heads
Circulars
Calendars
Memorandum

Montréal, 29 janvier 1916

Je soussigné, déclare que 450 Bulletins
de vote pour l'élection des échevins de
le quartier ont été imprimés de couleur
blanche fournis et livrés par moi à
l'officier rapporteur de l'élection de le quartier
M. J. H. Lapierre.

2^e Qu'aucun autre bulletin de vote pour
la dite élection n'a été fourni à aucune
autre personne.

Et après lecture faite, j'ai signé

Assurance devant moi — Jules Bourguignon
à Montréal le

29-janvier 1916.

Jos. Rebert C.S.

Hôtel - de - Ville

Cartierville

31 ~~30~~ Janvier..... 19 16

Bureau du Secrétaire

Je soussigné, J-H-Lapierre, Officier-Rapporteur pour l'élection des échevins de la ville de Cartierville qui doit avoir lieu le 1er Février 1916 dans la dite ville, certifie par les présentes que j'ai délivré à Mr-J-Wilfrid Jalbert, sous-officier-rapporteur pour le poll No 2, deux cent vingt cinq bulletins de vote pour l'élection des échevins de Cartierville.
Fait en double, ce trente un Janvier 1916

J-H-Lapierre
Officier-Rapporteur

Hôtel - de - Ville

Cartierville

31 Janvier 1916

Bureau du Secrétaire

Je soussigné, J-H-Lapierre, Officier-Rapporteur pour l'élection des échevins de la ville de Cartierville qui doit avoir lieu le 1er Février 1916 dans la dite ville, certifie par les présentes que j'ai délivré à Mr-Théodore Grothé, sous-officier-rapporteur pour le poll No 1, deux cent vingt cinq bulletins de vote pour l'élection des échevins de Cartierville. Fait en double, ce trente un Janvier 1916.

J-H-Lapierre
Officier-Rapporteur

Hôtel - de - Ville

Cartierville

19

Bureau du Secrétaire

Je soussigné, J-H-Lapierre, Officier-Rapporteur pour l'élection des échevins de la ville de Cartierville qui sera tenue le 1er Février 1916, requiers par les présentes Mr *Adelard Vega* d'agir comme constable pour maintenir la paix et le bon ordre à cette élection.

Assermenté devant moi
à Cartierville, ce *premier*
jour de *Février* 1916

Adelard Vega fils

J-H-Lapierre
Officier-Rapporteur

Hôtel - de - Ville

Cartierville

19

Bureau du Secrétaire

Je soussigné, J-H-Lapierre, Officier-Rapporteur pour l'élection des échevins de la ville de Cartierville qui sera tenue le 1er Février 1916, requiers par les présentes Mr Stanislas Tasse d'agir comme constable pour maintenir la paix et le bon ordre à cette élection.

Assermenté devant moi
à Cartierville, ce 1^{er}
jour de Février 1916


Stanislas Tasse

J-H-Lapierre
Officier-Rapporteur

P12/B3,13

Je, Félix Avila Grothé, Maire de la ville de Cartier-ville, jure solennellement que je remplirai avec honnêteté et fidélité les devoirs de cette charge au meilleur de mon jugement et de ma capacité.
Ainsi que Dieu me soit en aide.

Assermenté devant moi à Cartierville
ce troisième jour de Février 1916



Secrétaire-Trésorier

Hôtel-de-Ville

Cartierville

19

Bureau du Secrétaire

Je soussigné J. Y. Lapiere, officier
 Rapporteur pour l'élection des échevins
 de la ville de Cartierville, tenue le
 1^{er} Janvier 1916, déclare par les présentes
 que j'ai additionné le relevé des bulletins
 de vote des Folles 1 et 2 de votation
 j'ai trouvé que le suffrage donné en faveur
 de chaque candidat a été comme suit:

D. J. A. Lalande	—	196
Alfred Racine		184
Janvier Laurin		171
Thos. Corbeil		164
Horace Pinet		160
Joseph Lapointe		161
Alida Chevier		94

En conséquence je déclare élu les
 candidats suivants. Mr. Lalande, Racine,
 Janvier Laurin, Thomas Corbeil, Horace Pinet
 et Joseph Lapointe.

Hôtel-de-Ville

Cartierville

19

Bureau du Secrétaire

Je déclare aussi que l'addition des
relevés des votes a été faite au jour et
à l'heure et à l'endroit mentionné dans
l'avis publié en vertu de l'article 5435
S. R. de Québec 1909.

En foi de quoi j'ai signé à Cartierville
ce trois Février 1916.

J. H. Lapiere

Je, Janvier Laurin de Cartierville, Echevin de la dite ville de Cartierville, jure solennellement que je remplirai avec honnêteté et fidélité les devoirs de cette charge au meilleur de mon jugement et de ma capacité.
Ainsi que Dieu me soit en aide

Janvier Laurin

Assermenté devant moi à Cartierville
ce huitième jour de Février 1916.

J. Lapointe
Secrétaire-Trésorier

Je Joseph Lapointe, Echevin de la ville de Cartierville, jure solennellement que je remplirai avec honnêteté et fidélité les devoirs de cette charge au meilleur de mon jugement et de ma capacité.
Ainsi que Dieu me soit en aide.

Joseph Lapointe

Assermenté devant moi à Cartierville
ce huitième jour de Février 1916.

J. Lapointe
Secrétaire-Trésorier

Province of Quebec

Town of Cartierville

Public notice is hereby given that the candidates elected to the charge of Aldermen for the town of Cartierville, as having received the majority of votes lawfully given, to the election which was held the first February, 1916, are:

Joseph Antoine Lalande, Cartierville, Erables street, physician-sturgeon.

Alfred Racine, son, Cartierville, Boulevard Gouin, stone-cutter.

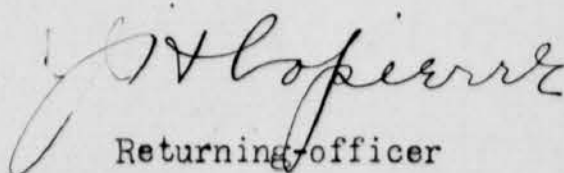
Janvier Laurin, Cartierville, St-Laurent road, merchant.

Horace Pinet, Cartierville, St-George street, commercial traveller.

Thomas Corbeil, father, Cartierville, Boulevard Gouin, Stone-cutter.

Joseph Lapointe, Cartierville, St-Laurent road, contractor.

Given under my hand, at Cartierville, this eight day of February, 1916.


Returning officer

P12/B3,13

Je, Thomas Corbeil

Echevin de la ville de Cartierville, jure solennellement que je remplirai avec honnêteté et fidélité les devoirs de cette charge au meilleur de mon jugement et de ma capacité.

Ainsi que Dieu me soit en aide. *Thomas Corbeil*

Assermenté devant moi à Cartierville
ce *huitième* jour de Février 1916.

J. Lapierre
Secrétaire-Trésorier

Je *Joseph Antoine Sabande*

Echevin de la ville de Cartierville, jure solennellement que je remplirai avec honnêteté et fidélité les devoirs de cette charge au meilleur de mon jugement et de ma capacité. Ainsi que Dieu me soit en aide.

M. J. A. Sabande

Assermenté devant moi à Cartierville
ce *douzième* jour de Février 1916.

J. Lapierre

Je, ~~Thomas Corbeil~~

Alfred Racine, fils

Echevin de la ville de Cartierville, jure solennellement que je remplirai avec honnêteté et fidélité les devoirs de cette charge au meilleur de mon jugement et de ma capacité.

Ainsi que Dieu me soit en aide.

Alfred Racine

Assermenté devant moi à Cartierville

ce ~~quatorzième~~ jour de Février 1916.

J. L. Lapiere
Secrétaire-Trésorier

Je *Horace Piret*

Echevin de la ville de Cartierville, jure solennellement que je remplirai avec honnêteté et fidélité les devoirs de cette charge au meilleur de mon jugement et de ma capacité. Ainsi que Dieu me soit en aide.

H. Piret

Assermenté devant moi à Cartierville

ce ~~huitième~~ jour de Février 1916.

J. L. Lapiere
Sec. Trés.

Province de Québec

Ville de Cartierville

Avis public est par le présent donné que les candidats élus à la charge d'échevins pour la ville de Cartierville, comme ayant reçu la majorité des votes légalement donnés, à l'élection qui a eu lieu le premier Février, mil neuf cent seize, sont:

Joseph Antoine Lalande, Cartierville, rue des Erables, médecin-vétérinaire.

Alfred Racine, fils, Cartierville, Boulevard Gouin, tailleur de pierre.

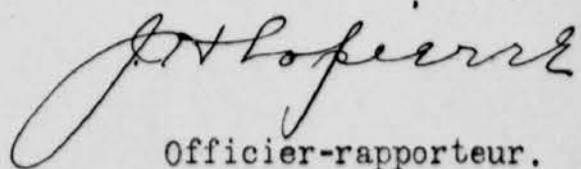
Janvier Laurin, Cartierville, Chemin St-Laurent, commerçant.

Horace Pinet, Cartierville, Rue St-Georges, voyageur de commerce.

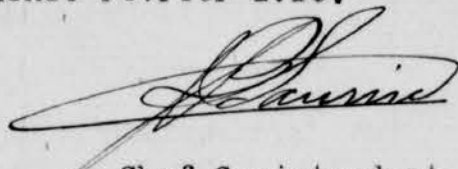
Thomas Corbeil, père, Cartierville, Boulevard Gouin, tailleur de pierre.

Joseph Lapointe, Cartierville, Chemin St-Laurent, Entrepreneur.

Donné sous mon seing à Cartierville, ce huitième jour de Février, mil neuf cent seize.

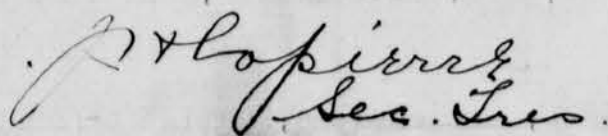

Officier-rapporteur.

Je soussigné, J-Bte Laurin, chef Surintendant de la ville de Cartierville, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis d'autre part en en affichant deux copies anglaises et françaises aux deux endroits déterminés par règlement, savoir à la porte de la chapelle paroissiale et à celle du bureau de poste, le 8 Février 1916 et en en faisant la lecture à haute et intelligible voix à la porte de la chapelle paroissiale à l'issue du service divin du matin, dimanche le 13 Février 1916.
Donné à Cartierville, ce quinze Février 1916.



Chef Surintendant.

Assermenté devant moi à Cartierville
ce quinze Février 1916.



P. Lapiere
Sec. Tres.

A son Honneur le Maire et à Messieurs les Echevins,
Cartierville.

Je soussigné, J-Hormisdas Lapierre, Officier-rapporteur pour l'élection d'un maire et des échevins qui a eu lieu à la date du ~~premier~~ premier Février dernier 1916, ai l'honneur de soumettre à votre conseil le rapport suivant:

1o Que j'ai nommé Joseph Antonio Lefebvre, notaire de Cartierville, comme Secrétaire d'élection, par commission sous mon seing en date du huit Janvier 1916.

2o Que j'ai donné l'avis requis pour la présentation des candidats, suivant l'article 5419 Statuts Refondus de la Province de Québec, en date du dix Janvier 1916.

3o Que j'ai donné l'avis requis pour la votation, suivant l'article 5435 des mêmes Statuts refondus de Québec, en date du vingt un Janvier 1916.

4o Que j'ai nommé Théodore Grothé, bijoutier de Montréal, Sous-officier-rapporteur pour l'arrondissement de votation No 1, par commission sous mon seing en date du vingt cinq Janvier 1916. Et J-Wilfrid ~~ex~~ Jalbert, avocat de Montréal, sous-officier-rapporteur pour l'arrondissement de votation No 2, par commission sous mon seing en date du vingt cinq Janvier 1916.

5o Que j'ai fourni à chacun des sous-officiers-rapporteurs respectivement tous les documents nécessaires et exigés par la loi.

6o Que j'ai nommé Messieurs Stanislas Tassé et Adélarde Vézina, fils comme constables pour maintenir la paix à la présente élection par commission sous mon seing en date du 1er Février 1916.

7o Que j'ai fait le relevé du scrutin tel que décrit dans l'avis public donné à cet effet, suivant l'article 5489 Statuts Refondus de Québec, et ce à la date du trois Février 1916.

Que les candidats élus sont: A la charge de Maire;

Mr-Félix Avila Grothé, Boulevard Gouin, Entrepreneur, élu par acclamation, à la date du 20 Janvier 1916.

A la charge d'échevins.

Joseph Antoine Lalande, Cartierville, rue des Erables, médecin-vétérinaire, ayant obtenu 196 votes.

Alfred Racine, fils, Cartierville, Boulevard Guin, tailleur de pierre, ayant obtenu 184 votes.

Janvier Laurin, Cartierville, Montée St-Laurent, commerçant, ayant obtenu 171 votes.

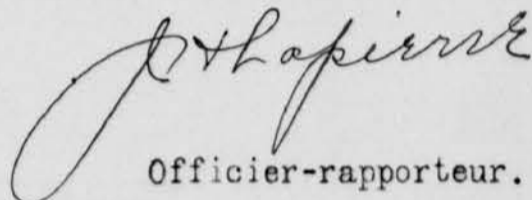
Thomas Corbeil, pere, Cartierville, Boulevard Guin, tailleur de pierre, ayant obtenu 164 votes.

Horace Pinet, Cartierville, rue St-Georges, voyageur de commerce ayant obtenu 164 votes.

Joseph Lapointe, Cartierville, Montée St-Laurent, entrepreneur, ayant obtenu 161 votes.

So Que j'ai délivré a chacun des candidats élus, un certificat d'élection, et que j'ai donné avis public du résultat de la dite élection, suivant l'article 5491, le tout à la date du huit Février mil neuf cent seize.

Donné a Cartierville, ce dix sept Février 1916.


Officier-rapporteur.